



Projet B_A.1.2_0126 OENOMED AVIS PUBLIC N° 12/2021

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées - Union Tunisienne des Industries, du Commerce et des Artisanats CNSPBA-UTICA (Chambre Nationale des Producteurs de Boissons Alcooliques - Les Syndicats Tunisiens des Industries, du Commerce et de l'Artisanat) Partenaire Principal du projet OENOMED, financé dans le cadre du Programme ENI CBC MED 2014-2020, recrute un :

Agent administratif et financier

I- Description du projet

OENOMED est un projet qui a ses racines dans l'importance du secteur vitivinicole pour la région méditerranéenne à plusieurs niveaux : économique, social et environnemental. Les consommateurs de plus en plus verts font pression sur les producteurs de vin pour atteindre une plus grande durabilité, comme en témoigne la demande d'aide de vins biologiques dynamiques. Les MPME du secteur doivent relever ce défi si elles doivent rester compétitives, surtout si nous supposons qu'elles ne seront pas en mesure de rivaliser en volume avec les grands établissements vinicoles. OENOMED entend aider les MPME viticoles à passer au vert et à tirer parti des atouts naturels uniques des aires protégées méditerranéennes. Ces zones ont un énorme potentiel qui appelle des entreprises vertes et respectueuses de l'environnement. Le projet de renforcement technique et économique des MPME, en les préparant à la croissance, en utilisant les labels de qualité du vin développé par les partenaires des aires protégées concernées. L'objectif général de OENOMED est la qualification et la promotion des secteurs viticoles des MPME dans les Zones Protégées MED, en valorisant les spécificités du territoire, en tirant parti du marché vert / en adoptant des innovations vertes.

Date de début : 17 novembre 2020

Durée : 30 mois

Budget total du projet : 2 790 000,39 € Contribution de l'UE : 2. 511. 000,35 € (90 %)

II- Objet de l'avis

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées, 4 st. Ferjani Bel Hadj Ammar- Cité El Khadra-Tunis, représentée par son président M. Mohamed Ben Cheikh,



en tant que partenaire tunisien du projet B_A.1.2_0126 OENOMED "Qualification et Promotion des filières viti-vinicoles des Aires Protégées de la Méditerranée» publie cette note publique pour la sélection d'un Agent administratif et financier conformément aux spécifications administratives et techniques mentionnées dans la description du projet, aux lois applicables et au présent document.

Cet avis intervient dans le cadre du contrat de subvention signé le 17 Novembre 2020 par la CNSPBA-UTICA en tant que bénéficiaire principal et l'autorité de gestion du programme ENI CBC pour le bassin méditerranéen (MA) et par les annexes I et II.

III- Description d'emploi

L'agent administratif et financier doit s'assurer de la mise en œuvre des tâches suivantes organisées par Groupe de tâches (GT) /Work Packages (WP) de OENOMED :

- GT1 – Gestion financière
 - Préparation des documents d'appel d'offres pour les contrats avec le personnel et les consultants externes.
 - Préparation des contrats.
 - Gestion des flux de paiement.
 - La collecte des documents nécessaires au reporting financière et contribution à la préparation des rapports financiers de la CNSPBA-UTICA
 - Verbalisation des réunions.
 - Organisation et sauvegarde des documents financiers pour leur téléchargement sur le MIS et pour les besoins de l'auditeur : en numérique et en papier
 - Préparation d'un rapport financier annuel pour la CNSPBA-UTICA
 - Supervision des états financiers pour les partenaires (préparation des comptes consolidés) et accompagnement de l'auditeur dans l'exercice de ses fonctions.
 - Mise en place, avec le manager, du plan de suivi évaluation « SE » du GT1 (coordination avec le chargé SE)
- GT1 – Gestion administrative
 - Support logistique pour l'organisation des réunions avec les partenaires et des ateliers du comité de pilotage CdP à Tunis (e.g. réservation salle de conférence et



restauration, aménagement et impression des matériaux), en coordination avec la partie externe en charge de l'organisation et participation aux CdP

- Contribution au reporting
- GT3 - Développement d'innovations vertes, ouvertes et durables pour les MPME viticoles des Aires Protégées
 - Support au Coordinateur pour la sensibilisation/mobilisation des parties prenantes (e.g. envoi d'emails, rappel téléphonique).
- GT4 - Mise en œuvre de réseaux commerciaux - innovation dans la valorisation des produits
 - Préparation du dossier administratif de l'appel à subvention en cascade
 - Support logistique pour l'organisation des événements liés à la mise en place des subventions en cascade (e.g. réservation salle de conférence et restauration, envoi d'emails, rappel téléphonique).
 - Suivi, documentation et archivage des procédures administratives liées à l'appel à subvention en cascade.

IV- Exigences

- Engagement absolu envers une éthique et une intégrité enlevée.
- Être familier avec les programmes de transbordeur de l'UE, avec au moins une expérience antérieure dans un projet similaire.
- Être familier avec les programmes de bureau standard et se spécialiser dans les technologies Web ainsi que les tâches d'organisation administrative.
- Être familier avec un outil numérique de gestion des relations.
- Excellentes compétences en communication interpersonnelle, écrite et verbale (Français), y compris des compétences d'écoute active.



- Démontrer de bonnes compétences en organisation, en résolution de problèmes et en travail d'équipe.

- Être flexible avec un engagement élevé à respecter les délais.

- Démontrer l'adaptabilité aux différences d'âge, de culture, de sexe, de nationalité et de religion.

V - Formation et expérience requises

-- Diplôme universitaire en commerce ou en finance.

- Une expérience préalable en tant qu'analyste financier ou comptable est préférable

- Une expérience préalable dans le programme IEV CTF MED serait un atout.

VI- Durée

16 Mois, jusqu'à la préparation du dernier rapport financier.

VII- La demande doit inclure

- Curriculum vitae

- Lettre de motivation

- Références professionnelles appuyées par des attestations, contrats ou autres

- Copies des certificats d'emploi et/ou de stage et copies des diplômes universitaires

- Déclaration d'honneur dûment signée et datée pour certifier l'exactitude des données de candidature

VIII- Salaire : plein temps

D'un plafond de 1200 dt net/ mois.

IX- Date limite : 31 Mai 2022.



X- Procédure :

Les documents de candidature doivent être envoyés à l'adresse email cnpba.oenomed@gmail.com au plus tard le 31 mai 2022 à 17h00 (heure tunisienne) avec la mention « Application pour l'appel public n°12 ».

Pour demander une explication, écrivez à cnpba.oenomed@gmail.com avec la mention spéciale

« Concernant l'appel public n°12 », jusqu'au 27 mai 2022. à 17h00 (heure tunisienne). Pour plus d'informations sur le projet : <http://www.enicbcmmed.eu/fr/node/4749>

Pour une description détaillée du projet : [Lien](#)

XI- Sélection :

La commission d'évaluation constituée par l'organe directeur de la CNSPBA-UTICA sera chargée d'ouvrir et d'examiner les demandes. Disponibilité immédiate.

XII- Résiliation :

Le bénéficiaire, ici la CNSPBA-UTICA se réserve le droit de résilier le contrat :

- Si le prestataire ne remplit pas ses obligations. Dans ce cas, le bénéficiaire prévient la prestataire en lui adressant une lettre détaillant les manquements afin qu'il remplisse ses obligations dans un délai n'excédant pas 15 jours à compter de la date de l'envoi de l'avertissement. A l'expiration de ce délai, le contrat sera rompu unilatéralement.
- En cas de fraude dans la nature et la qualité des résultats des travaux ou de non-conformité aux spécifications techniques, la rémunération sera bloquée jusqu'au règlement du problème ou du litige

XIII- Règlement des Litiges :



Le règlement des litiges liés à l'exécution du contrat est, de préférence, géré par consentement mutuel.

Si les parties contractantes n'arrive pas à résoudre le litige à l'amiable conformément au décret 123 de l'ordonnance 3158 de l'année 2002 (du 17 décembre 2002) relative à l'organisation des marchés publics, elles peuvent avoir recours aux tribunaux de Tunis.

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées- Union Tunisienne des Industries, du Commerce et des Artisanats **CNSPBA-UTICA**,

Tunis, le 25 mai 2022

La Chambre Nationale Syndicale des Producteurs des Boissons Alcoolisées- Union Tunisienne des Industries, du Commerce et des Artisanats CNSPBA-UTICA,

Chef de file du projet OENOMED

Le président
M. Mohamed Ben Cheikh